

Le Service des Établissements Pénitentiaires (DJI) prolonge les mesures pour prévenir la propagation du coronavirus dans l'établissement

Le 31 mars, le Premier ministre Mark Rutte a annoncé dans une conférence de presse que les mesures nationales de lutte contre le coronavirus sont prolongées jusqu'au 28 avril 2020 inclus.

Les écoles, crèches et garderies, les cafés et restaurants restent fermés pour endiguer la propagation du coronavirus. Les mesures prises pour le Service des Établissements Pénitentiaires sont également prolongées jusqu'à la même date. Par conséquent, toutes les mesures qui ont été prises auparavant dans votre établissement (pas de visites, suppression des congés, transports minimaux jusqu'aux tribunaux) durent jusqu'au 28 avril 2020 inclus.

C'est un message rigoureux, pour le personnel et pour vous. Dans tous les Pays-Bas, les personnes doivent autant que possible rester chez elles, conserver une distance de 1,5 mètre entre elles, éviter les visites aux malades et aux personnes âgées et ne plus se réunir en groupes. Les mesures ont un impact pour tout le monde. Elles ont certainement un impact pour vous. Cela signifie que tous, nous devons faire des ajustements. Ainsi, le programme de la journée est adapté dans les établissements. Ainsi, vous pouvez avoir plus de contact téléphonique avec l'extérieur et appeler votre famille en vidéo sur Skype. À l'intérieur de notre établissement aussi, nous respectons la règle de la distance d'1,5 mètre pour ne pas nous contaminer l'un l'autre. Nous faisons donc appel à votre sens des responsabilités pour que vous teniez compte de ces mesures. Nous voyons que la solidarité, de nouvelles initiatives des membres du personnel et des justiciables naissent pour parvenir à traverser ensemble ces temps difficiles. Nous avons une grande estime pour tous ceux qui contribuent à l'effort commun.

Nous espérons que vous ferez preuve de compréhension et de collaboration pour la période à venir. Vu la situation, ce n'est qu'ensemble que nous pouvons la surmonter au mieux.